



COMPTE-RENDU

REUNION DE CONSULTATION AMENAGEMENT RUE BARREYRE

Jeudi 31 mars 2022, 18h00 – 19h30 sur site

Etaient présent.es :

- 7 habitant et habitantes de la rue Barreyre
- M. Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons – Grand Parc – Jardin Public
- M. Besse
- M. Mangane et M. Naud pour la mairie de quartier
- Mme Struxiano, pour le pôle territorial de Bordeaux Métropole

1. Genèse du projet de végétalisation de la rue Barreyre

Contexte :

Cette réunion fait suite à l'interpellation des habitants et habitantes de la rue Barreyre. Il y a quelques mois ces derniers ont émis plusieurs propositions pour apaiser la circulation et végétaliser la rue :

- Fermer la rue et créer une impasse.
- Inverser le sens de circulation.
- Mise en place d'un trottoir plus large.
- Création d'un ralentisseur.
- Mettre des bacs à fleurs et plus de végétalisation

La demande de permis de végétaliser est en cours de finalisation. Ce dispositif permettra aux habitants et habitantes d'avoir à disposition 3 jardinières. Les services ont mis à disposition des riverains et riveraines des plots rouge et blanc afin qu'ils puissent définir précisément l'emplacement des futurs bacs.

2. Proposition de la municipalité et décision

Pour l'apaisement de la circulation > **transformation de la rue Barreyre en zone « piéton prioritaire »** (20km/h + logos piétons/vélos au sol)

La végétalisation phase 1 : **installation des jardinières** sur la première partie de la rue via le permis de végétaliser. Les habitants et habitantes auront la responsabilité de l'entretien des plantes. Les jardinières seront disposées de sorte à **créer une chicane permettant le ralentissement des véhicules motorisés**. L'emplacement de ces dernières n'a pas été encore défini par les habitants et habitantes. Ils doivent revenir vers la mairie de quartier quand ils se seront mis d'accord. Les bacs seront disponibles dans début mai, sachant que la mairie de quartier devra prendre les arrêtés municipaux afin de poser les îlots.

Végétalisation phase 2 : le pôle territorial propose d'utiliser les **6 places de stationnement** existantes côté pair de la rue, **pour planter des arbres en pleine terre et d'autres végétaux** de type couvre-sol et arbuste. Les personnes présentes sont satisfaites de la proposition car cela répond à leurs attentes de végétalisation. Cependant ils demandent à garder 2 places de stationnement > demande par la mairie de quartier.

3. Calendrier

Travaux de signalétiques – passage en zone 20 km/heure : octobre 2022

Création des fosses : septembre / octobre 2022

Disponibilité des jardinières dans le cadre du permis de végétaliser : mai 2022